

Avis de constitution

SOCIETE « YEGO MAN SARL » en abrégé « LA MAIN DE DIEU »

Siège Abidjan Cocody Carrefour abatta, Lot 483, Ilot
80 akouedo

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEGO MAN SARL » en abrégé «
LA MAIN DE DIEU »

Objet : -Immobilier
-Decoration
-Services
-Construction
-Transport
-Restauration
-Ventes et achat d'articles divers
-Prestations diverses.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Carrefour abatta, Lot 483,
Ilot 80 akouedo

Dirigeant(s) Mlle KOUAME KOSSIA NINA (GÉRANT), M OKA
KOUAME BENJAMIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00283 du 19/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03514/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

